

3 mars 2006

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DALET

(Eurolist)

1. Par courrier du 1^{er} mars 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 3 mars, M. Stéphane Guez a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 février 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société DALET et détenir 542 857 actions DALET représentant 1 071 671 droits de vote, soit 4,88% du capital et 7,08% des droits de vote de cette société¹.

En outre, M. Stéphane Guez a déclaré détenir 90 000 bons de souscription d'actions émis en 2004 et 32 407 bons de souscription d'actions émis en 2005 permettant de souscrire à respectivement 12 200 et 8 101 actions DALET.

2. Par courrier du 1^{er} mars 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 3 mars, M. David Lasry a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 février 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société DALET et détenir 535 474 actions DALET représentant 1 064 275 droits de vote, soit 4,81% du capital et 7,03% des droits de vote de cette société.

En outre, M. David Lasry a déclaré détenir 85 911 bons de souscription d'actions émis en 2004 et 32 407 bons de souscription d'actions émis en 2005 permettant de souscrire à respectivement 11 645 et 8 101 actions DALET.

¹ Sur la base d'un capital composé de 11 126 365 actions représentant 15 132 081 droits de vote.